



Communiqué

## Rejet de deux projets de cliniques associées privées Le SISP applaudit la décision du ministre Bolduc

**Le 17 mars 2009** - Le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) salue la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, de rejeter deux projets de création de centres médicaux spécialisés associés en ophtalmologie. Un de ces projets concernait la région des Laurentides et l'autre, le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM).

« En reconnaissant que ces projets n'allaient pas améliorer l'accessibilité des services pour la population ni permettre de réaliser des économies par rapport à l'offre des mêmes services par le réseau public de santé, constate madame Dominique Verreault, porte-parole du SISP, le ministre fait preuve dans son analyse d'une rigueur et d'une indépendance d'esprit auxquelles le gouvernement libéral ne nous a pas habitués. »

Il est entendu que les promoteurs du secteur privé soumettent des projets susceptibles de leur permettre de réaliser des profits, et non pas par souci de servir l'intérêt public. Les organisations membres du SISP estiment que l'utilisation de l'argent des contribuables pour permettre à des particuliers de s'enrichir, alors que les services peuvent être offerts par le personnel des établissements publics, constitue une forme de détournement des fonds publics.

Dans le contexte de promotion du privé qui a prévalu au cours des dernières années, la décision du ministre Bolduc apparaît comme un retour à la raison et au souci du bien commun. « Il reste à savoir maintenant si le Ministre saura résister à la pression des lobbies médicaux et d'affaires qui travaillent activement à la création d'un marché de la santé au Québec. »

### Profil du SISP

Le SISP regroupe 300 000 membres issus de cinq organisations syndicales, dont plus de 262 000 proviennent des secteurs public, parapublic et péripublic. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente près de 170 000 membres, dont plus de 120 000 œuvrent au sein des secteurs de l'éducation et de la santé. La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) regroupe 57 000 membres du secteur de la santé. Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) représente 43 000 membres, dont 40 000 sont issus de la fonction publique québécoise. Quant à l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), elle représente 26 000 personnes au sein du réseau public de la santé et des services sociaux. Pour sa part, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) regroupe près de 20 000 personnes de la fonction publique, des sociétés d'État, des réseaux de l'éducation et de la santé du Québec.